

E/ECE/324 }
E/ECE/TRANS/505 } Rev.1/Add.48/Rev.4/Corr.1

6 novembre 2008

ANGLAIS ET FRANÇAIS SEULEMENT

ACCORD

**CONCERNANT L'ADOPTION DE PRESCRIPTIONS TECHNIQUES UNIFORMES
APPLICABLES AUX VEHICULES A ROUES, AUX EQUIPEMENTS ET AUX PIECES
SUSCEPTIBLES D'ETRE MONTES OU UTILISES SUR UN VEHICULE A ROUES ET
LES CONDITIONS DE RECONNAISSANCE RECIPROQUE DES HOMOLOGATIONS
DELIVREES CONFORMEMENT A CES PRESCRIPTIONS */**

(Révision 2, comprenant les amendements entrés en vigueur le 16 octobre 1995)

Additif 48 : Règlement No 49

Révision 4 - Erratum

**PRESCRIPTIONS UNIFORMES CONCERNANT LES MESURES À PRENDRE
POUR RÉDUIRE LES ÉMISSIONS DE GAZ POLLUANTS ET DE PARTICULES
ÉMISES PAR LES MOTEURS À ALLUMAGE PAR COMPRESSION UTILISÉS
POUR LA PROPULSION DES VÉHICULES ET LES ÉMISSIONS DE GAZ
POLLUANTS ÉMISES PAR LES MOTEURS À ALLUMAGE COMMANDÉ
FONCTIONNANT AU GAZ NATUREL OU AU GAZ DE PÉTROLE LIQUÉFIÉ
UTILISÉS POUR LA PROPULSION DES VÉHICULES**



NATIONS UNIES

*/ Ancien titre de l'Accord :

Accord concernant l'Adoption de conditions uniformes d'homologation et la reconnaissance réciproque de l'homologation des équipements et pièces de véhicules à moteur, en date, à Genève, du 20 mars 1958.

GE.08-26313

Page 88, paragraphe 7.2.2, le tableau

Au lieu de 24/02 lire 24/03 (deux fois)

Page 89, paragraphe 8.2, le tableau

Au lieu de 24/02 lire 24/03 (deux fois)

Page 387, paragraphe 9.4.7.1, quatorzième ligne

Au lieu de 80 à 82 lire 86 à 88

Page 408, paragraphe A.3.1.1, deuxième ligne

(Sans objet en français)

Page 436, paragraphe 1.2, la note a, cinquième ligne

(Sans objet en français)

Page 489, paragraphe 3.1.2, cinquième ligne

Page 490, paragraphe 3.2.4, sixième ligne

Page 491, paragraphe 3.3.3, sixième ligne

Page 496, paragraphe 4.1, deuxième ligne

Au lieu de Appendice 1 lire Appendice

Page 536, paragraphe 4.7.2, onzième ligne

Au lieu de tableau 2 lire tableau 3

Page 537, paragraphe 4.7.2, première ligne

Au lieu de tableau 3 lire tableau 4

Page 537, la note 6/

Au lieu de tableaux 2 et 3 lire tableaux 3 et 4
